

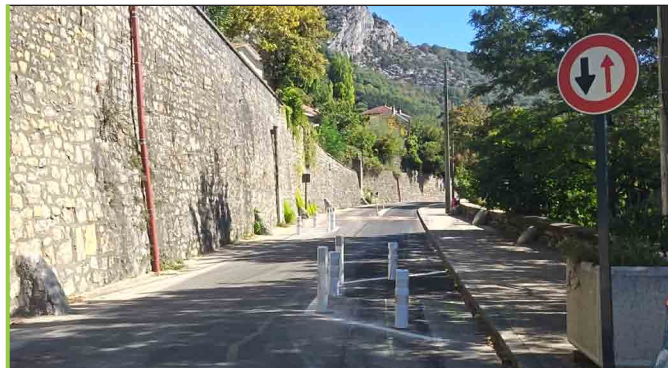
Saint le Martin le Vinoux

#Naturellement Chartreuse



Saint-Martin
LE-VINOUX

Une commune solidaire pour tous



Septembre | TRAVAUX

Après plusieurs mois d'expérimentation, la chicane présente au début de la rue de la Résistance a été installée de façon pérenne afin de faire ralentir les automobilistes.



Septembre | PANNEAUX PÉDAGOGIQUES

De nouveaux panneaux ont été disposés à proximité des groupes scolaires de la commune afin d'inciter les automobilistes à adapter leur allure dans ces zones et ainsi réduire les risques pour les écoliers.



25 septembre | SPECTACLE

Le public de la Maison des Moais a pu admirer le talent et l'humour de la Ligue Impro 38 pour son spectacle *Impro Loco*. Les spectateurs ont même été invités à participer.



26 septembre | VIDE GRENIER

Le Sou de l'école Simone Veil a organisé un grand vide-grenier au cours duquel les Saint-Martiniers ont pu réaliser de bonnes affaires. Merci aux bénévoles qui ont rendu cet événement possible.



28 septembre | RENCONTRE COLLÉGIENS

Une soixantaine d'élèves de 3^e du collège Chartreuse ont été reçus par le maire, Sylvain Laval. Ils ont pu lui poser de nombreuses questions sur son engagement et ses projets pour la commune. Cet échange a été particulièrement enrichissant pour eux et a donné davantage de sens au travail mené en classe autour de la citoyenneté et de l'engagement.



6 octobre | ATELIER SMARTPHONE SENIORS

Pour accompagner les seniors dans la prise en main des outils numériques, le CCAS organise des ateliers.



7 octobre | FÊTE DE LA SCIENCE

Les scientifiques en herbe ont pu profiter de nombreux ateliers pour découvrir des phénomènes scientifiques en apprenant de manière ludique.



8 octobre | REMISE DES PASSEPORTS CITOYENS

Tous les élèves de CM2 ont reçu leur Passeport citoyen des mains du maire Sylvain Laval et de Stéphanie Colpin, adjointe à la culture et à l'éducation. C'est le début d'une année riche en découvertes et en apprentissages, avec comme objectif d'obtenir son diplôme de Super citoyen !



Les événements violents de samedi 17 octobre, de vandalisme et de pillage en marge des manifestations autorisées ont été d'une ampleur inouïe et sont inacceptables. Des symboles de la République ont été très lourdement attaqués. Mairies, préfectures, bâtiments publics, mais aussi de très nombreux commerces ont été détruits, lourdement dégradés ou même pillés !

Cette intensité de violence portée contre les institutions démocratiques menacent la Nation toute entière et le vivre-ensemble. Aujourd'hui, nous devons faire front. Nous devons réapprendre à faire société, loin de l'individualisme. Nous devons faire à nouveau nôtres les valeurs fondamentales qui nous rassemblent, de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité.

À l'appel de l'Association des Maires de France, nous avons organisé un rassemblement devant l'Hôtel de Ville le 19 octobre dernier. Élus, habitants et agents municipaux étaient réunis. Nous regrettons l'absence des oppositions municipales à ce temps républicain non partisan.

Il est essentiel que les idées puissent s'exprimer librement et de manière apaisée et que le débat démocratique puisse avoir lieu sereinement, dans l'intérêt de tous. Nous devons retrouver le sens du collectif nécessaire à l'apaisement. C'est dans cet esprit que nous conduisons l'action municipale.

Le sens du collectif se traduit également dans la gestion de notre commune. Face à la volatilité des prix de l'énergie et de la crise que nous subissons. Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la poursuite de notre adhésion au groupement de commandes de TE38, qui permet à plusieurs collectivités de bénéficier de prix plus intéressants pour l'ensemble leurs contrats de gaz et d'électricité.

Ce dispositif a déjà démontré son utilité lors de la crise énergétique de 2022-2023, en limitant l'impact de la hausse des prix sur les dépenses communales, en complément des travaux d'amélioration énergétique déjà engagés. Ce sont autant de moyens préservés pour les services et les projets de la commune.

Qu'il s'agisse de respecter les règles sur la voie publique ou de mutualiser nos achats pour mieux maîtriser nos dépenses, nous avons tout à gagner à agir collectivement. Le respect des autres et l'intérêt général doivent rester nos priorités et continuent de guider nos actions.

Bon mois de novembre à toutes et à tous.

Très cordialement,
Sylvain Laval



13 octobre | CROSS DES ÉCOLES

Les élèves des écoles élémentaires Robert Badinter, Néron et Simone Veil se sont dépensés dans un esprit sportif et convivial à l'occasion du cross des écoles.



13 octobre | FÊTE DU CINÉMA D'ANIMATION

Les familles étaient au rendez-vous pour découvrir des courts et longs métrages d'animation à la Maison des Moaïs.



15 octobre | EXPOSITION

Les visiteurs de l'exposition *De l'effervescence à la sérénité* ont pu admirer les travaux de peinture d'Odile Jusserand mêlant agitation urbaine et grands espaces. Près de 70 personnes étaient présentes au vernissage.



19 octobre | RÉUNION

Le maire, les élus, les agents et les habitants de la commune se sont rassemblés devant l'Hôtel de Ville en réponse à l'appel de l'Association des Maires de France.



VACANCES D'AUTOMNE À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants inscrits à l'accueil de Loisirs ont pu profiter de nombreuses activités tout au long des vacances de la Toussaint. Ils ont même eu la chance de visiter un centre équestre.



Le Conseil municipal en actions

Rapport d'activité Grenoble Alpes-métropole 2025

Le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel d'activité 2025 de Grenoble-Alpes Métropole. Il a été rappelé que de nombreux projets ont vu le jour grâce à la collaboration entre la Métropole et la commune. En 2025, peuvent notamment être cités les projets d'éducation à l'environnement en temps scolaire, l'aménagement d'un nouveau sentier de la Bastille ou encore les travaux de réhabilitation de la Place du Village ou de rénovation du pont d'Oxford.

Prolongation de la convention territoriale globale (CTG)

La convention territoriale globale lie les communes de la Métropole et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). C'est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la prolongation de cette convention.

Signature de la convention de partenariat relative à la mise en œuvre du dispositif "Tranquillité Résidentielle 3"

Le dispositif "Tranquillité Résidentielle" consiste en la mise en place d'une équipe mobile d'intervention sur des sites ciblés par les bailleurs, en concertation avec les communes concernées et les forces de l'ordre (Police Nationale et Gendarmerie de l'Isère), afin de recouvrer, sur ces espaces, une amélioration sensible du cadre de vie des locataires concernés. L'objectif des interventions est de limiter les rassemblements abusifs et les nuisances qui en découlent en s'appuyant sur des rappels aux règlements intérieurs et, le cas échéant, sur les forces de l'ordre dans le cadre prévu par la loi. Ce dispositif ayant porté ses fruits, le Conseil municipal a voté sa poursuite à l'unanimité.

Convention achat d'énergies et services associés avec TE 38

TE38 propose à la commune de Saint-Martin-le-Vinoux de poursuivre son adhésion à un groupement de commandes pour la passation des marchés de fourniture de gaz naturel et de services associés afin de mutualiser les besoins, d'optimiser les procédures d'achat et d'obtenir des conditions économiques plus avantageuses. Le Conseil municipal a voté à l'unanimité cette délibération permettant de réduire l'impact de la volatilité des coûts de l'énergie.

Retrouvez les délibérations sur smlv.fr > Découvrir > Votre mairie



MAJORITÉ MUNICIPALE Saint-Martin-le-Vinoux à cœur

Lors du Conseil municipal du 5 octobre, nous avons voté pour la 3^e année la reconduction d'un dispositif efficace, qui a fait ses preuves : Tranquillité Résidentielle.

Financé par sept bailleurs sociaux, sept communes du territoire et l'État, il permet à une équipe mobile d'intervention, d'intervenir de manière préventive sur des sites choisis avec les bailleurs, en concertation avec les Villes concernées. Son objectif : retrouver dans ces espaces une amélioration sensible du cadre de vie des locataires par une diminution sensible des nuisances sonores, matérielles ou des incivilités. Concrètement, cela limite les rassemblements abusifs et les nuisances qui en découlent par des actions de médiation ou en s'appuyant sur des rappels aux règlements intérieurs et, le cas échéant, sur les forces de l'ordre. Mais c'est avant tout un dispositif fondé sur la présence humaine régulière de personnes qui connaissent les quartiers et agissent en médiateurs. Son efficacité n'est plus à démontrer dans les sites de notre commune : les habitants qui en bénéficient en témoignent. C'est pourquoi nous soutenons pleinement ce dispositif depuis l'origine et avec constance. Il s'agit d'une réponse adaptée et complémentaire à l'action des forces de l'ordre ; sans les opposer. La tranquillité publique ne se décrète pas : elle se construit patiemment, avec celles et ceux qui la font vivre au quotidien. Il faut la préserver.



OPPOSITION MUNICIPALE Place aux Habitants

Notre commune est riche d'une jeunesse qui étudie, travaille, s'engage et fait vivre notre territoire. Les initiatives existent : Conseil des jeunes, aide aux devoirs, soutien au BAFA, emplois saisonniers ou dispositif "Coup de pouce jeunes". Mais suffisent-elles à incarner une ambition ? Précarité sanitaire et sociale, manque d'enseignant-es et de moyens : les mobilisations se multiplient et rappellent combien les parcours de vie sont fragilisés.

La commune doit franchir une étape en renforçant son action éducative, culturelle et citoyenne envers la jeunesse : lui donner un pouvoir d'agir grâce à une consultation numérique permanente, l'associer aux projets municipaux, répondre à ses besoins et lui créer des espaces de rencontre, d'initiative et de citoyenneté.

Nous n'avons pas gagné l'élection, et certain-es aiment nous le rappeler. Pourtant, cela ne nous empêchera pas de formuler des propositions et de contribuer au débat public pour l'avenir de Saint-Martin-le-Vinoux et de sa jeunesse.



OPPOSITION MUNICIPALE Christine TULIPE

La jeunesse ouvre la voie

Pendant des semaines, la jeunesse d'ici et de tout le pays a exprimé ses revendications pour étudier dans de bonnes conditions face à un gouvernement qui ne veut rien entendre. La colère ne peut que s'amplifier : hausse des prix, salaires minables, mépris et coups de matraque. L'entrée des travailleurs dans la contestation peut décider de l'avenir et du succès de la mobilisation qui ébranle le pays. Discutons-en dans les entreprises, organisons-nous pour aller dans ce sens.

Seniors

Thé dansant

Le CCAS organise un thé dansant spécialement dédié aux personnes de plus de 70 ans **samedi 5 décembre de 14 h à 17 h** à la Maison des Moais.

Au programme : des gourmandises sucrées, des boissons rafraichissantes, une ambiance musicale dynamique et une piste de danse pour bouger en s'amusant. Que vous soyez un danseur passionné ou simplement en quête de moments chaleureux à partager, cet après-midi sera l'occasion idéale pour passer un bon moment entre amis dans une atmosphère festive et conviviale.

Colis de Noël

Les plus de 70 ans pourront récupérer le traditionnel colis de Noël **samedi 5 décembre de 9 h à 11 h 30** à la Maison des Moais. Pour le recevoir, assurez-vous d'être inscrit au préalable auprès du CCAS.

➤ D'INFOS CCAS : 04 76 85 14 50

Conférence : accompagner l'avancement en âge

Le CPTS Néron Chartreuse organise une conférence à la Maison des Moais **jeudi 19 novembre à 14 h 30** sur le thème "Comment accompagner sereinement l'avancée en âge ?". Ce temps d'échange sera l'occasion d'aborder des thèmes comme le repérage de la perte d'autonomie, les aides au maintien à domicile, le vieillissement en bonne santé ou encore les conseils à donner aux aidants.

➤ D'INFOS contact@cpts-neron-chartreuse.fr - 07 44 43 41 90

Bénéficiez du Pass'Régiion Senior

Le PASS'Régiion Senior est une carte gratuite à destination des plus de 65 ans.

Elle permet d'accéder à des avantages promotionnels et de bénéficier d'une cagnotte de 30€ pour adhérer à une association, acheter un livre ou visiter un site touristique. Pour la recevoir, il vous suffit de créer un compte sur l'application ou le site PASS Régiion Senior.

➤ D'INFOS auvergnerhonealpes.fr/particulier/passregion-seniors



Accueil des nouveaux habitants

Vous avez emménagé à Saint-Martin-le-Vinoux depuis novembre dernier ? Une soirée d'accueil dédiée aux nouveaux habitants vous attend !

Rendez-vous **vendredi 20 novembre à 18 h 30** à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal pour rencontrer le Maire, les élus, des représentants d'associations et vos nouveaux voisins dans une ambiance conviviale. Ce moment privilégié vous permettra de découvrir la commune et de vous familiariser avec la vie locale.

Inscription obligatoire avant mercredi 18 novembre.

➤ D'INFOS smlv.fr > Découvrir > Votre ville
> Nouveaux arrivants

Inscription sur les listes électorales

Les électeurs sont appelés aux urnes les dimanches 18 avril et 2 mai 2027 pour élire le président de la République.

Pour participer, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas encore votre cas, vous avez la possibilité de vous inscrire auprès de votre mairie ou en ligne, **au plus tard le 12 mars 2027**. Il est préférable d'effectuer cette démarche dès à présent afin de garantir votre participation au scrutin.

Les électeurs ayant eu 18 ans sont inscrit d'office s'ils ont effectué leur recensement citoyen à 16 ans.

Les jeunes saint-martiniers se verront remettre leur carte électorale par le Maire à l'occasion d'un moment convivial qui aura lieu au premier trimestre 2027.

➤ D'INFOS Pour vous inscrire, c'est ici :
inscription.elections.interieur.gouv.fr



MARCHÉ de Noël

Le traditionnel marché de Noël de Saint-Martin-le-Vinoux revient !

Il aura lieu **samedi 12 décembre de 10 h à 18 h** à la Maison des Moais.

Vous pourrez découvrir les savoirs-faire des nombreux producteurs et artisans locaux présents pour offrir des cadeaux originaux et fabriqués à la main à vos proches ou à vous-même !

Le père Noël sera également de la partie pour faire des photos avec petits et grands et apporter des surprises.

Un rendez-vous festif à ne pas manquer pour célébrer la magie de Noël en famille ou entre amis !



Visite d'AFB : découvrez les coulisses du reconditionnement numérique

À l'occasion du "Mois du mieux consommer", la Ville vous invite à découvrir les locaux d'AFB, entreprise spécialisée dans le reconditionnement informatique et engagée en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Au programme : suivre le parcours d'un équipement numérique, de son arrivée jusqu'à son reconditionnement ou son recyclage.

Deux visites sont prévues de **15 h 30 à 17 h** :

- **mercredi 18 novembre** : priorité aux Saint-Martiniers
- **vendredi 20 novembre** : ouverte à tous les habitants de l'agglomération

➤ D'INFOS et inscription :
scannez le QR code ci-contre ➡



Permanence de la mutuelle communale

Pour découvrir, comparer et souscrire l'offre de mutuelle communale, rencontrez un conseiller de la mutuelle *Just* lors d'une permanence !

Les rendez-vous se tiennent **jeudi 12 et mardi 24 novembre** et **jeudi 10 et mardi 22 décembre**, de 13 h 30 à 16 h 30, à l'Hôtel de Ville, salle Braisaz.

Choisissez la date et l'horaire de votre rendez-vous sur le site just.fr/rdv.

➤ D'INFOS 0 809 546 000



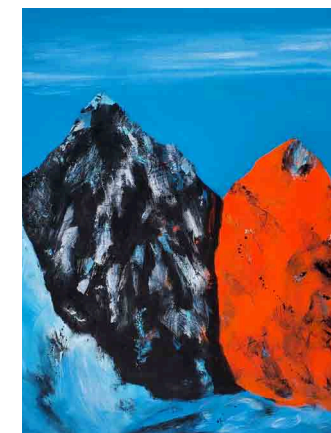
Vernissage de l'exposition Partir ailleurs

L'artiste Claire le Chatelier propose à travers cette exposition un regard poétique sur la nature qui nous entoure, sur les traversées subies ou choisies. Passionnée par la montagne, elle nous invite à un voyage entre ciel et terre.

Le vernissage a lieu **jeudi 19 novembre à 18 h 30** à l'Hôtel de Ville.

L'exposition sera visible du 19 novembre au 15 décembre.

➤ D'INFOS smlv.fr > Sortir
> Expositions



Réponse n°10 calendrier

Voici la réponse au défi du calendrier 2026 pour le mois d'octobre.

Il s'agit du **quartier Pique-Pierre, en contrebas de l'ancienne Route de Lyon** (de nos jours rue de la Résistance), autour des années 50.



Au premier plan, un bâtiment aujourd'hui disparu. L'on peut voir les publicités de l'époque notamment pour de l'essence et du vermouth. La rue au premier plan est devenue la voie piétons/cycles le long du Tram E en direction de Grenoble.

ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

VA DANS LES BOIS, VA Documentaire de Robin Pogorzelski

SAMEDI 21 NOVEMBRE | 17 H 30
42 MIN | DÈS 6 ANS

Sana, 9 ans, sa maman et sa grand-mère, vivent ensemble leur première estive en tant que bergères débutantes. Ces trois femmes de la même famille, de trois générations différentes, découvrent cette nouvelle vie et explorent leur rapport au vivant.

Proposé par la Bibliothèque municipale Pierre Fugain dans le cadre du Mois du documentaire et avec le soutien de la Médiathèque départementale de l'Isère.

 Gratuit

 + D'INFOS et réservation sur smlv.fr > places de spectacle



1945 PRISONNIERS DE GUERRE RETOUR DE CAPTIVITÉ

VENDREDI 27 NOVEMBRE | 18 H 30
1 H 15 | DÈS 12 ANS

Deux hommes attendent sur le bord d'une route. Deux femmes lisent et relisent les lettres de leurs fils. Cinq années de silence, d'inquiétude, d'absence, de guerre. Les fils sont désormais libérés des camps de prisonniers en Allemagne, les stalags. Ils reviennent... Mais que vont-ils retrouver ? Et que reste-t-il de cette vie d'avant ?

Proposé dans le cadre des Rendez-vous de la Résistance par l'ANACR et la Compagnie Acour.

 En guise d'achat de billet pour assister à ce spectacle, veuillez apporter 2 Kg de denrées alimentaires non périssables.

 + D'INFOS et réservation sur smlv.fr > places de spectacle



LOLI LA GOUTTE Collectif Phosphorescentes en Scène

MERCREDI 16 DÉCEMBRE | 10 H
45 MIN | DÈS 2 ANS

De la baignoire à l'océan, Loli la goutte va rencontrer des escargots, caresser des poissons, écouter des grenouilles, chanter avec les goélands... se transformer, en donnant à voir et entendre des univers poétiques de bulles, de flocons.

Tous les élèves des écoles maternelles de la Ville assisteront à ce spectacle lors du temps scolaire.

 3 €, 4 € et 6 €

 + D'INFOS et réservation sur smlv.fr > places de spectacle



Êtes-vous inscrits à la lettre d'information culturelle ?

Vous souhaitez connaître toutes les actualités culturelles de la commune ?

Théâtre, musique, exposition, chaque mois la Ville envoie une newsletter avec tous les spectacles et moments culturels ayant lieu dans le mois.

Inscrivez-vous à la liste d'envoi pour ne rien rater et profiter de tout ce que la commune a à offrir en matière culturelle.

 + D'INFOS Pour vous abonner à lettre, rendez-vous sur le lien suivant : urls.fr/wEEhDV

Vos associations

Défilé aux lanternes et troc aux plantes

Pour fêter la Saint Martin **samedi 14 novembre**, l'Association des Amis de l'Ancienne École de Lachal organise, à la **tombée de la nuit**, un défilé aux lanternes sur les chemins environnants le hameau. Allumez vos lampions !

À partir de **16 h**, si vous avez une âme de jardinier, vous pourrez également **apporter vos plants, graines, etc...** à **donner ou échanger sur place**.



 + D'INFOS aaaelachal@gmail.com



Audition des élèves du Foyer Arts et Loisirs

Jeudi 26 novembre à 19 h 30, la Maison des Moaïs des élèves du Foyer Arts et Loisirs.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour les artistes de la commune de présenter leurs talents.

L'événement est gratuit et ouvert à tous, alors n'hésitez pas à venir passer un agréable moment en famille ou entre amis.

Le concert sera illustré par une projection des œuvres des élèves d'arts plastiques adultes et enfants sur écran géant.

 + D'INFOS fal-smv.fr

Stages de danses ivoiriennes

Plongez dans l'ambiance rythmée de la Côte d'Ivoire ! **Samedi 14 novembre** à la Maison des Moaïs, venez vibrer au son des percussions africaines avec Clément, danseur et chorégraphe, accompagné de ses musiciens.

10 h - 13 h : Danses traditionnelles ivoiriennes
14 h 30 - 16 h : Afro-contemporain

Ouvert à tout niveau, bonne humeur et bienveillance assurée !

 + D'INFOS tarifs et inscriptions sur helloasso.com/associations/nougbo-38

Cours de vitrail

L'atelier Vitraux du Verseau propose chaque jeudi 4 séances de 2 h 30 au choix de 10 h à 21 h. L'occasion de s'initier au vitrail et à l'art du verre (mosaïque, peinture, fusion, gravure...).

Vous pouvez réaliser vitraux, objets décoratifs, bijoux et bien d'autres choses.

Vous êtes guidé par un professionnel de la création à la mise en valeur de vos projets.

 + D'INFOS assofamiliale.smlv@gmail.com

Activités de l'Amicale Sports et Loisirs

L'ASL a présenté le programme de ses activités pour cette nouvelle saison :

- **le mardi** loisirs à la carte à la Maison des Moaïs, salle Coluche et au Point Commun durant les vacances scolaires
- **le jeudi** randonnée et pique-nique
- **le vendredi** pétanque place du village à **14 h 30**
- une animation tout public est prévue **chaque mois**

Pour le mois de novembre, une animation "Beaujolais en chanson" est prévue **jeudi 19 novembre de 14 h à 17 h** au Point Commun.

Samedi 21 novembre auront lieu les portes ouvertes de l'Amicale de **12 h à 17 h** à la Maison des Moaïs.

 + D'INFOS 06 07 81 67 73 et 06 86 20 55 36



Repair Café

L'association "Vinox Réparation" organise des sessions de Repair Café pour aider à réparer des objets du quotidien et lutter contre le gaspillage.

Prochaines date de Repair Café : **jeudis 5 et 19 novembre** en accès libre à la Maison des Moaïs, salle Coluche de **14 h à 18 h**. Si la réparation est un succès, un don de 5 € minimum vous sera demandé.

 + D'INFOS repaircafe.stmartinlevinox@orange.fr ou 06 80 35 87 39



Le CCAS jour après jour : un accompagnement au plus proche de vos besoins

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est une structure essentielle qui met en œuvre les politiques de solidarité dans la commune. Élus, agents, associations, bénévoles : ce sont eux qui font vivre les services du CCAS et concourent à soutenir les habitants dans leur quotidien. Tout au long d'une semaine, suivez la mise en œuvre concrète de ces dispositifs de solidarité et d'accompagnement.



Étienne Fournier
Adjoint aux solidarités et à l'action sociale



« Le Centre Communal d'Action Sociale est le pilier de la vie sociale d'une commune. À Saint-Martin-le-Vinoux, nous avons fait le choix d'avoir des élus et des personnels ayant pour seule vocation d'accompagner les habitants vers un quotidien plus confortable et de les protéger des aléas de la vie. Grâce à leur engagement, le CCAS propose de nombreux services aux Saint-Martiniers, et ceci, à tous âges de leur vie et peu importe leur situation. En tant qu'adjoint au Maire et vice-président du CCAS, je suis heureux de pouvoir œuvrer et porter les politiques de solidarité primordiales au service des habitants. »

Si vous êtes intéressé pour aider les autres et rendre service au sein de la commune, vous pouvez postuler en tant que bénévole pour le CCAS.

☎ **D'INFOS** 04 76 85 14 50 ou
ccas@smlv.fr

Lundi

Victoria, jeune maman d'un enfant de 6 mois se rend dès qu'elle le peut au **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)** ouvert le lundi après-midi. Elle y retrouve d'autres parents afin d'échanger avec des professionnelles autour de préoccupations communes. Les enfants y retrouvent également d'autres enfants. Le LAEP est leur premier lieu de sociabilité.

Victoria va reprendre une activité professionnelle après un congé parental et souhaite des renseignements sur les modes de garde présents sur la commune. Le **Relais Petite Enfance (RPE)** est un lieu où tout parent d'enfant de moins de 4 ans peut venir se renseigner et se faire accompagner. Le RPE et le LAEP se trouvent au 2835 Rue du Petit Lac à Saint-Martin-le-Vinoux (tram E, station Néron).

Karine, suite à une longue maladie, a vu ses ressources diminuer et a du mal à faire face au quotidien à ses dépenses alimentaires. Elle a rencontré une assistante sociale au **Service Local de Solidarité** qui après analyse de son budget a fait une demande de prise en charge au **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** afin qu'elle puisse ponctuellement accéder à la

distribution alimentaire. Cette distribution de produits provenant de la **Banque Alimentaire de l'Isère** est gérée par le CCAS et a lieu une fois par semaine.

Mardi

Jean-Luc a 80 ans. Un âge où de l'aide est la bienvenue pour l'entretien du logement, la préparation des repas, les courses. Il doit remplir un dossier d'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** qu'il devra transmettre au Conseil Départemental. Suivant son degré d'autonomie et après une visite d'une assistante sociale du Département, un plan d'aide personnalisé lui permettra d'être aidé financièrement sur des factures d'aide à domicile, de livraison de repas et de téléalarme.

Il se rend à l'Hôtel de Ville tous les mardis pour des ateliers spécifiquement conçus pour les seniors. Depuis le mois de septembre, des cours pour apprendre à utiliser son smartphone sont dispensés chaque mardi à 14h et ce jusqu'à fin décembre.

Mercredi

Jérôme et Céline sont de jeunes parents exerçant tous les deux un travail à temps plein. Le mercredi matin, comme tous les autres jours de la semaine, ils déposent leurs enfants âgés de 1 et 3 ans au **multi-accueil** où ces derniers sont encadrés par des professionnelles de la petite enfance qui leur apportent tout ce dont ils ont besoin : jeux d'éveil, un cadre sécurisé et des repas équilibrés le midi.



Le multi-accueil

Jeudi

Catherine, jeune retraitée, se rend tous les jeudis aux **ateliers gym douce** de 14h à 15h au gymnase Pierre-Mendès-France. Elle y retrouve ses amis et profite d'un moment de remise en forme dans une ambiance chaleureuse.

Sa voisine se rend quant à elle au **vestiaire solidaire** ouvert tous les jeudis de 13h30 à 16h30. Elle peut y acheter toute l'année des vêtements à petits prix. Le vestiaire se trouve à la Maison des Solidarités Pasteur, au 13 place Pasteur. Une grande braderie est également organisée chaque année.

Vendredi

Chaque vendredi, Patricia rend visite à sa mère dont l'état de santé commence à l'inquiéter. Elle aimerait pouvoir être plus présente pour elle mais son travail ne le lui permet pas. L'inscrire au **registre des personnes fragiles** a donc été un réflexe : en cas de canicule, d'épidémie ou de tout problème ma-

jeur, toutes les personnes y figurant sont régulièrement appelées afin de s'assurer que tout va bien. Si ce n'est pas le cas, un accompagnement est proposé et la famille contactée. Patricia sera donc prévenue et orientée dès que cela sera nécessaire. Prendre soin des personnes fragiles et en perte d'autonomie est dans l'ADN du CCAS.

Pour l'aider dans ses démarches administratives, Patricia peut par ailleurs compter sur le **bus France Services** présent place de l'Horloge tous les 3^e vendredis du mois. Des médiateurs et des outils numériques sont présents pour accompagner tous les Saint-Martiniers (La Poste, France Travail, CPAM, CAF, Direction générale des finances publiques...).



Le bus France Services, place de l'Horloge

Samedi

Ce week-end, Catherine est pleine d'entrain : un **thé dansant** est organisé à la Maison des Moais. Deux fois par an, les seniors peuvent ainsi profiter de ce temps convivial très prisé. L'occasion pour eux de se retrouver, de passer un moment chaleureux et de tisser de nouveaux liens. Au moment des fêtes de fin d'année, ils reçoivent également, sur inscription préalable, le traditionnel **colis des anciens**.



Thé dansant à la Maison des Moais

Pour plus de renseignements, une inscription ou une orientation, le CCAS est à votre écoute au 04 76 85 14 50 ou par courriel à ccas@smlv.fr

Le CCAS vous accompagne tout au long de l'année

Le CCAS peut aussi vous aider pour des démarches allant au-delà du quotidien. Des agents sont présents pour vous écouter, vous donner les informations les plus complètes possible pour connaître les démarches à entreprendre, vous faire aider et être redirigé vers les structures les plus compétentes pour vous accompagner : Assistantes sociales et conseillère en économie sociale et familiale du Service Local de Solidarité du département de l'Isère, 1 rue du 26 Mai 1944 à Saint-Martin-le-Vinoux.

Vous pouvez également solliciter le CCAS pour **établir ou modifier une demande de logement social en ligne**. Un seul dossier suffit et la demande sera valable pour tous les bailleurs présents sur toutes les communes choisies. Il est important de noter que le CCAS n'attribue pas les logements mais conseille et oriente ceux qui en font la demande.

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale organise **une journée à la mer pour les familles** qui ne peuvent pas toujours partir en vacances. Cette année, les familles ont pu se rendre aux Saintes-Maries-de-la-mer.



Bienvenue

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Vendredi 20 novembre 2026 à 18h30

Salle du Conseil municipal, Hôtel de Ville

Inscription obligatoire avant le mercredi 18 novembre,
au 04 76 85 14 50



Pharmacies de garde

7, 8 et 11 novembre

La Monta - 04 76 75 60 69
8 place Pompée
Saint-Égrève

21 novembre

La Pinéa - 04 76 75 43 33
71 avenue du G^{al} de Gaulle
Saint-Égrève

28 et 29 novembre

Barnave - 04 76 75 42 42
36 rue de Saint-Robert
Saint-Égrève

14 et 15 novembre

Moulin - 04 76 75 51 48
1 allée Charles Baudelaire
Le Fontanil-Cornillon

22 novembre

Prédieu - 04 76 75 31 67
48D route de Grenoble
Saint-Égrève

5 et 6 décembre

La Pinéa - 04 76 75 43 33
71 avenue du G^{al} de Gaulle
Saint-Égrève

Pour trouver au quotidien une pharmacie de garde :
servigardes.fr ou 0825 74 20 30

Jeudis 5 et 19 novembre

Repair café de l'association Vinoux réparation
14h-18h | Maison des Moais, salle Coluche

Vendredi 6 novembre

Spectacle *La Cabane aux 4 vents*
18h30 | Maison des Moais

Jeudi 12 et mardi 24 novembre

Permanence mutuelle communale
13h30-16h30 | Hôtel de Ville, salle Braisaz

Samedi 14 novembre

Troc aux plantes / Défilé aux lanternes de l'AAAEL
16h | Hameau de Lachal

Mercredi 18 et vendredi 20 novembre

Visite des locaux d'AFB
15h30-17h | 25 rue Louis Gagnière

Jeudi 19 novembre

- Conférence
Accompagner sereinement l'avancée en âge
14h30 | Maison des Moais

- Vernissage de l'exposition
Partir ailleurs de Claire le Chatelier
18h30 | Hôtel de Ville

- Animation *Beaujolais en chanson*
14h-17h | Le Point Commun

Vendredi 20 novembre

- Bus France Services
13h30-16h30 | Place de l'Horloge
- Accueil des nouveaux habitants
18h30 | Hôtel de Ville, salle du Conseil

Samedi 21 novembre

- Portes ouvertes Amicale Sports et Loisirs
12h-17h | Maison des Moais
- Documentaire *Va dans les bois, va*
17h30 | Maison des Moais

Jeudi 26 novembre

Audition du foyer Arts et Loisirs
18h30 | Maison des Moais

Vendredi 27 novembre

Spectacle *1945 prisonniers de guerre*
18h30 | Maison des Moais

Jeudi 5 décembre

- Colis des anciens
9h-11h30 | Maison des Moais
- Thé dansant des seniors
14h-17h | Maison des Moais



Horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



04 76 85 14 50



smlv.fr



mairie@smlv.fr



Ville de Saint Martin le Vinoux



@st_martin_le_vinoux



Application Cento access :
toutes les infos sur votre smartphone

